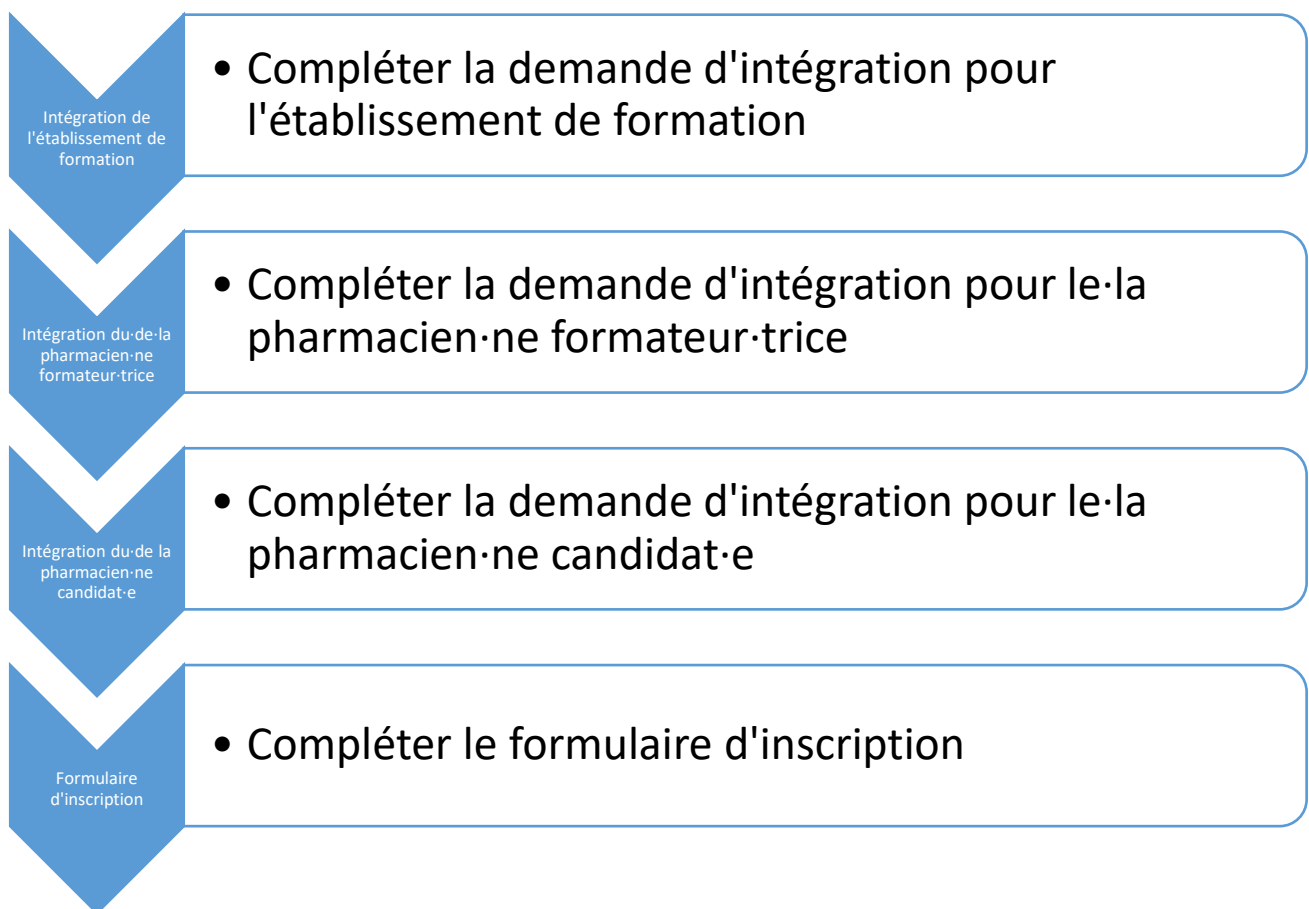


## Aperçu du processus d'inscription au programme de soutien aux pharmaciens·nes formateurs·trices pour la formation postgrade FPH en pharmacie d'officine

### Etape 1 : Compléter les demandes d'intégration au programme



### Etape 2 : Inscription du trinôme de formation

Envoyer par mail à [mentoratfph.dgs@unisante.ch](mailto:mentoratfph.dgs@unisante.ch) le dossier d'inscription complet comprenant :

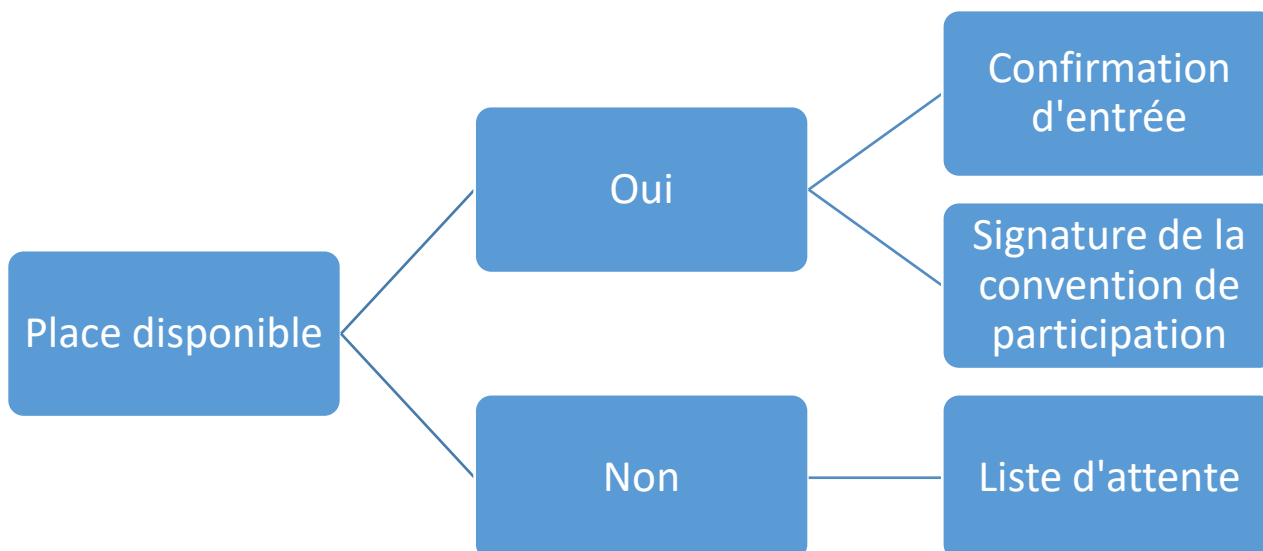
- Le formulaire d'inscription
- La demande d'intégration pour l'établissement de formation, y compris la reconnaissance de l'établissement de formation postgrade par la FPH Officine et les copies des contrats de travail des pharmaciens·nes formateurs·trices et candidat·e
- La demande d'intégration pour le·la pharmacien·ne formateur·trice, y compris la reconnaissance du·de la pharmacien·ne formateur·trice par la FPH Officine et son diplôme de spécialiste FPH en pharmacie d'officine
- La demande d'intégration pour le·la pharmacien·ne candidat·e, y compris l'attribution du titre « personne en formation » par la FPH Officine (c'est-à-dire la copie d'écran de la page d'accueil de la plateforme FPH, cf image ci-dessous).



### Etape 3 : Confirmation de participation au programme de soutien et signature de la convention

Le nombre de trinôme participants au programme est limité à 10. Selon la disponibilité, vous recevez une confirmation d'entrée ainsi que la convention de participation au programme à signer et à retourner par mail à [mentoratfph.dgs@unisante.ch](mailto:mentoratfph.dgs@unisante.ch).

Si le programme est complet, votre dossier est admis en liste d'attente. Vous serez informés dès qu'une place se libère.



### Etape 4 : Entrée dans le programme de soutien

Entrée dans le programme de soutien